



académie
Lyon

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Loire

éducation
nationale
jeunesse
vie associative

**INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE DE FEURS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FEURS EN FOREZ**

**PROJET de NATATION 2017-2020
Piscine de FEURS
Ecoles élémentaires et primaires**

Projet élaboré en partenariat avec :

La conseillère pédagogique en EPS
Anne-France Cheynet

Le directeur de Forez Aquatic
Franck Barjon

Le chef de bassin
Philippe Barjon

L'équipe des MNS
Ludovic Robert, Mouloud Boulekhelas, Aurélien Sottile, David Fayolle

SOMMAIRE

I.	ORGANISATION GENERALE.....	page 2
A.	Cycles d'activités, encadrement, sécurité.....	page 2
	• Annexe A	page 3
	• Annexe B	page 4
B.	Les règles à respecter à chaque séance	page 5
	1. A l'entrée.....	page 5
	2. Dans les vestiaires.....	page 5
	3. Rôle et place des accompagnateurs	page 6
	4. La séance	page 6
	5. Fin de la séance.....	page 6
C.	Sécurité, plan d'évacuation.....	page 7
	1. Surveillance	page 7
	2. Sécurité	page 7
	3. Evacuation	page 7
II.	PROJET PEDAGOGIQUE.....	page 8
A.	Principes pour toutes les classes.....	page 8
	1. Les aménagements.....	page 8
	2. Les duos (binômes)	page 8
	3. L'avant et l'après séance.....	page 8
B.	Le déroulement des modules.....	page 8
C.	Repères pour organiser la progressivité des apprentissages ...	page 10
D.	Validation du Savoir Nager et suivi des élèves	page 11
III.	LES OUTILS PEDAGOGIQUES	page 13
A.	L'aménagement du bassin.....	page 13
B.	Les fiches « situations d'apprentissage ».....	page 13
C.	Les fiches « Feuille de route » et « Situation de référence »....	page 14
D.	Les fiches « Repères du Savoir Nager ».....	page 15
	Annexe C (fiche transport).....	page 16

1. ORGANISATION GENERALE

A. Cycles d'activités, encadrement, sécurité

Au regard des orientations fixées par la circulaire n° 2011-090 du 7-7-2011 il est prévu :

- une trentaine de séances au cycle 2 (CP, CE1), réparties en deux ou trois cycles d'activité.
- un cycle supplémentaire d'une dizaine de séances au cycle 3, pour conforter les apprentissages et favoriser la continuité pédagogique avec le collègue.

Au regard des directives départementales s'inscrivant dans la perspective des nouveaux programmes il est préconisé :

- une vingtaine de séances au cycle 2 (CP, CE1), réparties en deux cycles d'activités.
- Une dizaine de séances au cycle 3 (CM1) et si possible une dizaine supplémentaire au CM2.

Pour **les situations particulières des classes à multi-niveaux**, les cas sont étudiés en concertation avec l'IEN et le CPC EPS de la circonscription dans le respect de la réglementation et des directives en vigueur.

Les cycles d'activités sont organisés en **5 périodes d'environ 6 semaines**. Durant ces périodes les classes se rendent **2 fois par semaine** à la piscine. Les modules ainsi organisés comptent **12 séances, plus ou moins une**.

L'encadrement des élèves est défini par classe sur la base suivante :

- A l'école élémentaire : l'enseignant et un adulte agréé, professionnel qualifié ;
- A l'école maternelle : l'enseignant et deux adultes agréés, professionnels qualifiés.

Un encadrant supplémentaire est requis quand le groupe-classe comporte des élèves issus de plusieurs classes et que l'effectif est supérieur à 30 élèves.

Dans le cas d'une classe comprenant des élèves de maternelle et d'élémentaire, les normes d'encadrement de la maternelle s'appliquent. Néanmoins, quand la classe comporte moins de 20 élèves, l'encadrement peut être assuré par l'enseignant et un adulte agréé, professionnel qualifié.

Pour les classes à faibles effectifs, composées de moins de 12 élèves, le regroupement de classes sur des séances communes est à privilégier en constituant un seul groupe-classe pouvant être pris en charge par les enseignants. Lorsque cette organisation ne peut être mise en place, le taux d'encadrement pourra être fixé localement par le DASEN.

Le groupe-classe est pris en charge par le binôme PE / MNS, toutefois en fonction des thèmes abordés, des groupes de besoin pourront être constitués.

En cas d'impossibilité de participer à la séance – absence d'un maître non remplacé ou premier jour de remplacement - l'école s'engage à prévenir rapidement les MNS à la piscine ainsi que le conseiller pédagogique à l'inspection.

En cas d'impossibilité d'accès à la piscine, les écoles sont prévenues dans les meilleurs délais par le directeur de l'établissement.

Les élèves malades ou dispensés **restent à l'école** : pas d'élèves habillés au bord du bassin.

Les écoles renseignent la fiche « transport » (**cf annexe C**) et la retournent par mail à l'adresse suivante :

forez-aquatic@feursenforez.fr

Le transporteur prend contact avec les écoles quelques temps avant le début de chacune des 5 périodes afin de définir les horaires adaptés pour la prise en charge des élèves.

Le planning horaire mis en place (séance de 40 minutes) spécifie le temps effectif d'arrivée et d'évacuation du bassin. Il faut chercher à respecter le plus possible ces horaires en prenant en compte les temps de déplacements et de vestiaire.

Pour traiter les problèmes de sécurité, les responsabilités de chaque intervenant doivent être clairement établies à chaque moment d'une séance.

→ **Il est IMPERATIF que l'enseignant transmette la liste des élèves (cf annexe B) de sa classe ou de son groupe-classe (dans le cas de classes reconstituées) aux MNS dès le début de la première séance.**

→ La fiche « **Demande de validation du projet pédagogique** » (**cf annexe A**) sera remise aux enseignants par les MNS (qui auront préalablement complété la partie qui leur revient). Les enseignants complèteront cette fiche en faisant **apparaître clairement l'organisation pédagogique retenue** : cette fiche permet, en cas de problème, de définir clairement les horaires ; les responsabilités et rôles de chacun.
Le directeur de l'école renvoie cette fiche à l'Inspecteur de circonscription à l'issue de la première séance.

Piscine de FEURS
Demande de validation du projet pédagogique
 (à retourner à l'issue de la 1^o ou 2^o séance)

Période : 1 - 2 - 3 - 4 - 5

du .../.... au .../.... 20

Nombre total de séances :

Ecole :

.....

Classes concernées et nombre d'élèves	Maître titulaire de la classe	Maître responsable de l'activité natation	Transporteur

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT (CLASSE ou GROUPES)

	Répartition des élèves	Enseignants	MNS intervenant dans la classe	MNS de surveillance
Fonctionnement en groupe classe				
Fonctionnement en groupe classe				

	Jour :	Jour :
Heure de départ de l'école :		
Heure d'accès à la piscine :		
Heure d'accès au bassin :		
Heure de départ du bassin :		
Heure de départ de la piscine :		
Heure d'arrivée à l'école :		

Signature de l'enseignant :

Signature du directeur :

Avis de l'IEN :

A, le

B. Les règles à respecter à chaque séance

Pour des raisons de sécurité, les élèves doivent venir sans bijou (bagues, collier etc.), chewing-gum ou bonbons.

1. A l'entrée

A l'arrivée dans l'établissement les enseignants récupèrent la carte magnétique dédiée à leur école. Ils posent leur carte sur le clavier réservé à cet effet, **saisissent l'effectif du jour et valident**.

Les élèves passent alors un par un au **tripode de gauche**, pour se rendre dans la zone de déchaussage.

Tout le monde se déchausse pour franchir le pédiluve et gagner les vestiaires.

Des vestiaires collectifs sont affectés aux classes, toujours les mêmes pour que les enfants se repèrent. Un vestiaire est attribué aux filles et un autre aux garçons. Il est souhaitable que la personne accompagnatrice encadre le groupe où n'est pas l'enseignant.

2. Dans les vestiaires

Quelle que soit l'organisation, le passage des élèves dans les vestiaires s'effectue sous la responsabilité des enseignants.

Seuls les **slips de bain** sont autorisés. Les shorts sont interdits.

Le **bonnet de bain EST OBLIGATOIRE**. Il est judicieux que chaque maître prévoie une réserve de maillots et de bonnets en cas d'oubli, volontaire ou non, de certains élèves.

Une SEULE couleur de bonnet par classe EST IMPERATIVE

La couleur des bonnets est imposée.

Elle est OBLIGATOIREMENT fluo

et répond à une rotation sur les classes qui permet de sécuriser au mieux ses élèves.

(voir tableau des rotations)

Le prénom de l'élève y est inscrit en gros caractères au marqueur indélébile (sur le front)

Cela permet au MNS d'appeler les élèves et de reconnaître l'appartenance à une classe.

Chaque école prend connaissance du tableau de rotation des couleurs (cf planning piscine) et peut se rapprocher des services de la piscine pour l'approvisionnement en bonnets.

Après le déshabillage, les élèves sortent des vestiaires sous la surveillance de l'enseignant, passent aux toilettes. La douche savonnée est obligatoire avant le bain. Les maîtres prévoient le savon pour la classe.

A l'heure du début de séance, les élèves doivent attendre dans l'espace sanitaire (lavabos).

Les classes précédentes se rendent sous les douches et les classes en attente peuvent ainsi pénétrer dans le bassin.

Les serviettes restent à l'intérieur des vestiaires pendant la séance.

Maladie

Tous les problèmes de santé doivent être vus en amont à l'école et le cas échéant l'élève doit rester à l'école. Une absence excédant plus d'une séance nécessite un certificat médical.

Les plaies récentes entraînent une dispense momentanée.

En ce qui concerne les maladies cutanées (ex : verrues plantaires) un avis médical favorable permet à l'élève de venir à la piscine.

Les enseignants **doivent obligatoirement porter une tenue de bain pour pouvoir aller dans l'eau** si nécessaire soit pour une aide, soit pour une intervention d'urgence.

Sur autorisation des MNS, les classes entrent sur le bassin, avec l'accord du maître.

Les enseignants veillent à ce que tous les élèves soient présents au bord du bassin. Ils ne doivent plus le quitter. Si toutefois un élève a besoin d'aller aux toilettes pendant la séance, il le signale à l'enseignant ou au MNS. L'élève se rendra dans les sanitaires, accompagné de son camarade de duo.

3. Rôle et place des accompagnateurs

- **Les adultes accompagnateurs** aident au déshabillage et au rhabillage. Ils ne peuvent **en aucun cas participer à l'encadrement de la séance.**

Il importe que les enseignants précisent de façon explicite aux accompagnateurs :

- **qu'ils n'ont pas accès au bassin,**
 - **qu'ils doivent rester dans les gradins ou dans le hall d'entrée**
 - **qu'ils ne peuvent en aucun cas filmer ou photographier la séance** pour des raisons de droit à l'image et de risque de diffusion non maîtrisée de celle-ci.
- **Les AVS** accompagnent les élèves pour lesquels ils ont une notification, pour l'activité aquatique. Ils peuvent être amenés à aller à l'eau ; ils doivent donc savoir nager.
En aucun cas il ne peut leur être confié des missions d'encadrement d'autres élèves de la classe.

4. La séance

1^{ère} séance :

A l'arrivée au bord du bassin, chaque enseignant remet au MNS l'annexe B qui précise la composition du groupe dont ils auront la charge conjointement et précise le nombre d'élèves présents ce jour-là.

Autres séances :

A l'arrivée au bord du bassin, chaque enseignant indique au MNS le nombre d'élèves présents.

En concertation, l'enseignant de la classe et les MNS organisent la séance :

- ➔ soit en co-animation dans la zone dédiée à la classe ; auquel cas il appartient au binôme PE / MNS de s'organiser pour la surveillance de la zone.
- ➔ Soit en groupe de besoin ; auquel cas, chacun enseigne et surveille le groupe d'élèves qu'il a sous sa responsabilité.

Du petit matériel pédagogique (frites, planches, anneaux lestés, ballons, ...) est mis à disposition. Le gros matériel (toboggan, cage à écureuil, modules, ...) est installé avant la séance par le personnel de la piscine en fonction des dispositifs prévus dans le projet de bassin. L'utilisation de ce type de matériel nécessite certaines précautions : chaque enseignant et éducateur est vigilant quant à sa bonne utilisation afin de minimiser les risques.

En cas d'urgence, au cours de la séance, une annonce indiquera une évacuation immédiate du bassin.

5. Fin de la séance

Un signal (frappé des mains) est donné 5 minutes avant la fin de séance pour permettre à chacun de terminer l'exercice engagé, sortir tous les élèves de l'eau, ranger le petit matériel pédagogique. **Cette période d'évacuation demande de la vigilance du fait de l'excitation des élèves et l'envie de ceux-ci de rester dans l'eau.**

Dès la sortie de l'eau, l'enseignant vérifie l'effectif de sa classe avant que les élèves ne quittent le bord du bassin. Ceux-ci sont raccompagnés jusqu'à la sortie des bassins par les 2 adultes agréés. L'un des deux s'assure, par son positionnement, qu'aucun élève ne retourne au bord du bassin.

Les élèves se rangent, deux par deux. Chaque enseignant **revérifie l'effectif de sa classe avant que les élèves ne pénètrent dans la zone sanitaire.** Le MNS de surveillance vérifie l'évacuation complète. **Aucun élève n'est autorisé à revenir seul au bord du bassin.**

Après la séance, le passage aux douches est obligatoire. Les élèves se rendent ensuite dans le vestiaire pour l'habillage avec l'accord de l'enseignant.

La sortie des vestiaires se fait par le tripode de gauche.

C. Surveillance, sécurité, plan d'évacuation

1. Surveillance

L'organisation de la surveillance est déterminée par le POSS.

2 MNS exclusivement affectés à la surveillance sont prévus durant l'accueil des 2 classes du 1^{er} degré qui vont travailler chacune dans une zone déterminée à l'avance (soit les 2 zones du grand bassin, soit le petit bassin).

Conformément à la circulaire du 7 juillet 2011, un groupe de besoin peut évoluer dans le petit bassin, sous la conduite d'un maître-nageur qui assurera à la fois l'enseignement et la surveillance.

En application des circulaires E.N. : 87.124 et 65.154, les enseignants sont tenus de participer activement à la sécurité de leur classe.

Le MNS à l'enseignement et le PE ont conjointement en charge le groupe-classe dans une zone dédiée à celui-ci et s'en partagent la surveillance par zone si le groupe-classe reste entier, ou par groupe identifié si l'organisation pédagogique conduit à fonctionner par groupe de besoin.

En cas de difficulté constatée d'un élève, les MNS de surveillance le signalent à la personne (MNS ou PE) la plus proche qui intervient alors immédiatement.

Il appartient également à l'enseignant ou au MNS à l'enseignement d'intervenir s'il constate qu'un élève est en difficulté dans la zone dont il a la surveillance ou dans le groupe dont il a la charge.

Les mesures de sécurité active sont les suivantes :

- connaissance du nombre d'élèves de son groupe/ groupe-classe et **vérification régulière** de celui-ci ;
- veiller au respect des consignes élémentaires de sécurité (ne pas courir, ne pas pousser, ne pas crier, ...les règles d'or de l'activité seront connues des élèves)
- accès des élèves aux toilettes soumis à l'autorisation du responsable et accompagnée de l'élève en binôme. En cas d'absence prolongée, l'enseignant est prévenu.

2. Sécurité

En cas d'incident, le chef de bassin ou son remplaçant assure la coordination des secours.

Les maîtres nageurs exercent leur mission de sauveteur secouriste.

Les enseignants sont chargés :

- de regrouper, de compter et de calmer leurs élèves lors des évacuations totales ou partielles.
- de suivre les directives et les consignes données par le chef de bassin ou les maîtres nageurs sauveteurs.
- de signaler tous facteurs, qu'ils soient humains, matériels ou organisationnels susceptibles de présenter un/ des danger(s).

3. Evacuation

Dans le cas d'une évacuation totale de l'établissement, les utilisateurs de l'établissement suivent les consignes des personnels de la piscine.

L'évacuation de l'établissement doit être une solution ultime de mise hors de danger des occupants. A cette fin, elle ne doit pas comporter plus de dangers que l'élément qui la motive.

2. PROJET PEDAGOGIQUE

A. Principes pour toutes les classes

1. Le dispositif, les aménagements de bassin

Les différents bassins sont aménagés par les MNS, à partir du projet pédagogique, en fonction des niveaux de classes reçues.

Le grand bassin est divisé en 2 zones dédiées chacune à un groupe classe. Chaque zone est équipée à l'identique et les aménagements permettent aux élèves de travailler :

- les entrées
- les immersions
- les déplacements
- les équilibres
- les enchaînements d'actions : entrée + immersion ; entrée + déplacement ; immersion + déplacement, etc...

Chaque aménagement proposé permet une pratique à différents niveaux.

Parallèlement le petit bassin est équipé d'un dispositif permettant aux élèves non-nageurs d'appréhender l'activité en faible profondeur lors des premières séances (1 à 4).

Le petit bassin n'est accessible qu'à une classe à la fois. De ce fait, les classes accueillies sur un même créneau seront de niveau différent.

2. Les duos (binômes)

Les élèves sont associés en duos (binômes) dès la première séance.

Ce fonctionnement (qui n'est pas systématique) présente plusieurs intérêts :

- ✓ Sur le plan de la sécurité : chaque élève a un regard sur son pair
- ✓ Sur le plan pédagogique : effet d'entraînement, possibilité de regard croisé, d'évaluation par son pair.
- ✓ Sur le plan organisationnel : évaluation obligatoirement en binômes et passage aux toilettes pendant la séance

3. L'avant et l'après séance

Il est nécessaire de consacrer un temps en classe :

- **avant les séances**, pour réactiver les projets des élèves, anticiper ce qu'ils ont à travailler dans les différents espaces et pour préparer les temps d'évaluation.
- **après la séance**, pour faire le point sur ce qui a été travaillé, sur les progrès constatés, sur l'explicitation des nouvelles sensations et/ou émotions éprouvées et pour compléter, tout au long du module, le livret du nageur.

B. Le déroulement des modules CP, CE1, CM1

Le module de natation commence par **une séance préparatoire** en classe pour :

- ✓ *Rassurer les élèves en leur permettant d'exprimer éventuellement leurs craintes, en répondant à leurs questions. ...*
- ✓ *Donner envie d'aller à la piscine*
- ✓ *Rappeler les apprentissages effectués les années précédentes le cas échéant*
- ✓ *Visionner (quand c'est possible) le diaporama présentant l'établissement et le dispositif pédagogique.*
- ✓ *Visionner les vidéos mises à disposition qui présentent les différentes actions et leurs critères de réussite.*

- **La première séance à la piscine** permet de découvrir ou redécouvrir le personnel (accueil, maîtres nageurs), les installations : vestiaires, douches, bassins aménagés.

Elle donne l'occasion de poser les **règles d'hygiène** (toilettes, douche) et de **sécurité** (déplacement, profondeur...).

Cette séance permet aux élèves de vivre un temps d'appropriation du dispositif et du milieu, aux enseignants (PE et MNS), un premier regard sur le niveau de pratique de chacun.

- **Les séances suivantes** sont consacrées aux apprentissages. Les MNS sont à votre disposition pour vous conseiller tout au long du module sur les situations possibles.

Les différentes séances s'appuient sur le répertoire d'actions qui figure dans le projet pédagogique et qui est également affiché au bord du bassin.

Ce répertoire d'actions est organisé selon une gradation de difficulté de 1 à 12.

Au cours de ces séances les élèves sont amenés à enchaîner 2 ou plusieurs actions.

Régulièrement, les élèves seront invités de retour en classe ou lors de la préparation de la séance suivante à repérer et colorier les actions qu'ils ont réussi lors de la (des) séances précédentes dans leur CARNET DU NAGEUR.

Ce travail en parallèle des séances à la piscine revêt un enjeu fort pour les élèves : il permet de développer la connaissance de ses possibilités et de ses limites et constitue une forme de contrôle continu qui lui permet de se situer dans sa progression.

- **L'avant dernière séance** constitue la situation de référence.

En amont de celle-ci, en classe, les élèves sont invités à élaborer leur projet d'action, à l'aide de la feuille de route, selon les principes suivants :

- **Au CYCLE 2 :**

Les elv complètent leur carnet du nageur tout au long du module (au bord du bassin et/ou en classe)

Avant la situation de référence finale (SRF), les élèves de cycle 2 préparent leur carnet du nageur en choisissant les actions qu'ils pensent réussir lors de la SRF.

Ils apportent leur **carnet du nageur** lors de la SRF et le valident sur place.

- **Au Cycle 3**

Les élèves réalisent un projet de déplacement dans lequel ils doivent **enchaîner toutes les actions choisies en grande profondeur sans reprise d'appui.**

Avant la situation de référence finale (SRF), les élèves de cycle 3 préparent leur **FEUILLE DE ROUTE** en choisissant les actions qu'il pensent réussir à enchaîner lors de la SRF.

Ils apportent leur **FEUILLE de route** lors de la SRF et la valide sur place.

La situation de référence s'effectue en co-évaluation (élèves par binômes).

Les actions ou les enchaînements d'actions sont validés si l'élève a réussi au moins 2 fois sur les 3 essais possibles.

- **La dernière séance :**

Les tests des repères 1 & 2 du SAVOIR NAGER sont proposés respectivement aux élèves de CE1 et de CM lors de la dernière séance.

Le test est validé par l'enseignant.

Il est transmis au collège à l'issue de la scolarité primaire.

- ➔ **Organisation particulière de cette séance :**

Les élèves susceptibles de passer les tests de repère 1 et 2 se rendent dans la zone dédiée à leur classe. Ils sont pris en charge par l'enseignant et le MNS à l'enseignement pour passer les épreuves du test choisi.

Les élèves qui ne passent pas ces tests évoluent dans le petit bassin pour des activités de réinvestissement sous la surveillance de 2 MNS. Leur nombre est connu d'avance ; il ne varie pas et n'excède pas 25 élèves.

Lorsque les tests sont terminés, le binôme PE / MNS récupère l'intégralité de son groupe-classe dans la zone dédiée à celui-ci et propose des activités de réinvestissement.

Organisation d'un cycle de 12 séances

Numéros des séances	CP	CE1 – CM
1	Situations d'entrée : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Installer les règles de sécurité et de fonctionnement. ➤ Assurer la liaison avec le module précédent. ➤ Découvrir les lieux et le matériel. ➤ Permettre à tous de s'engager dans l'action (à son rythme) grâce à des situations ouvertes et simples. ➤ Découvrir les dispositifs et les actions qui y sont associées avec un minimum de consignes. ➤ Mettre en place le fonctionnement en binôme qui incitera à la coopération, l'émulation, ... et contribuera à la sécurité mais aussi à la co-évaluation. 	
2 à 10	Situations d'apprentissage <ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre d'augmenter le répertoire individuel d'actions. ➤ Permettre aux élèves de s'essayer en ayant connaissance des critères de réussite. ➤ Complexifier les tâches pour acquérir un certain niveau de maîtrise 	
11	Situation de référence : Permettre à l'élève de <ul style="list-style-type: none"> ➤ Se mettre en projet ➤ mesurer ses progrès. 	
12	Validation du Savoir-Nager <ul style="list-style-type: none"> ➤ Passage du test du Repère 1 du Savoir Nager pour les élèves de CE1 ➤ Passage du test du Repère 2 du Savoir Nager pour les élèves de CM 	

C. Repères pour organiser la progressivité des apprentissages

(BOEN n°11 du 26 novembre 2015)

Ces repères correspondent aux attendus de fin de cycle 3.

Savoir nager : repères d'évaluation

ATTENDUS DE FIN DE CYCLE (VALIDATION DU TEST SCOLAIRE DU SAVOIR NAGER)						
A1 : entrer dans l'eau en chute arrière.	A2 : se déplacer sur le dos et sur le ventre sur deux distances de 15 mètres pour chaque déplacement.	A3 : réaliser un surplace vertical de 15 secondes.	A4 : s'immerger totalement pour franchir un obstacle de 1,5 mètre.	A5 : passer en position dorsale. Maintenir la position dorsale 15 secondes.	A6 : faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale.	A7 : mettre en œuvre les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé.
CE QU'IL Y A À APPRENDRE	<p>A1 - Entrer dans l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accepter la chute arrière. • Prendre des appuis pour s'équilibrer dans la position désirée à la surface. <p>A2 - Se déplacer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orienter ses appuis à contre sens du déplacement. • Optimiser la surface d'appui des membres supérieurs et inférieurs. • Gérer l'amplitude et la profondeur d'appui selon les besoins. • Accélérer ses appuis dans l'eau. • Glisser pour minimiser les freins générés par le déplacement du corps et par les retours des membres. • Coordonner les actions propulsives des membres supérieurs et inférieurs. • Synchroniser une respiration aquatique avec le mouvement de propulsion. <p>A3 - S'équilibrer sur place à la verticale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétropédaler pour maintenir son corps à la position verticale. <p>A4 - S'immerger totalement pour agir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre des informations visuelles sous l'eau sans lunette. • Se laisser remonter passivement et / ou remonter activement à la surface. <p>A5 - Passer en position dorsale. Maintenir la position dorsale 15 secondes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aligner son corps pour augmenter les points d'appuis dans l'eau. • Regarder de manière orientée vers le plafond, oreilles immergées. • Utiliser ses bras pour stabiliser la position. 					

ATTENDUS DE FIN DE CYCLE (VALIDATION DU TEST SCOLAIRE DU SAVOIR NAGER)

CE QU'IL Y A À APPRENDRE	<p>A6 - S'équilibrer pour changer de position</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'équilibrer dans la nage pour éviter des phénomènes parasites (roulis, oscillations, serpentine...). • Prendre des appuis pour passer de la position ventrale à dorsale ou inversement. • Combiner changement de position et prises d'appuis pour faire demi-tour. <p>A7 - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir identifier le personnel de surveillance. • Savoir prendre une douche avant et après la baignade. • Identifier les risques liés aux activités dans l'établissement de bain ou le milieu naturel fréquenté. • Connaître ses compétences pour décider d'un engagement en toute sécurité.
ÉTAPES ET REPERES DE PROGRESSION	<p>Vers le savoir nager</p> <p>Étape 1 : objectifs d'apprentissage non atteints</p> <p>Entre dans le bassin en grande profondeur par l'échelle ou le bord et s'équilibre à la surface. Se déplace sur une courte distance (environ 15 mètres) sans reprendre d'appuis solides. S'immerge pour passer sous une corde, une ligne d'eau à la surface. S'équilibre en position dorsale à la surface. Sait se doucher et appliquer les règles de sécurité à la piscine.</p> <p>Étape 2 : objectifs d'apprentissage partiellement atteints</p> <p>Saute du bord en grande profondeur et s'équilibre à la surface. Se déplace en grande profondeur sur moins de 25 m et sans reprendre d'appui solide. S'immerge pour passer dans un cerceau placé sous la surface de l'eau. S'équilibre dans toutes les positions à la surface comme en profondeur. S'allonge pour réaliser une glisse ventrale ou dorsale. Sait appliquer les règles de sécurité de la piscine et exercer une surveillance active d'un camarade. Connaît les procédures d'alerte et d'urgence.</p> <p>Étape 3 : objectifs d'apprentissage atteints (savoir nager)</p> <p>Accepte la bascule arrière. Se déplace en nage ventrale comme dorsale sur 25 mètres sans s'arrêter ni reprendre d'appui solide. Se déplace en immersion en prenant des repères pour agir. S'équilibre dans toutes les positions et passe d'une nage ventrale / dorsale sans s'arrêter. Sait appliquer les règles de sécurité de la piscine et exercer une surveillance active d'un camarade. Fait un demi-tour sans reprise d'appui.</p> <p>Étape 4 : objectifs d'apprentissage dépassés</p> <p>Plonge dans le grand bain à partir d'un plot. Enchaîne 25 mètres ventral et 25 mètres dorsal. Fait demi-tour par un virage en passant d'une nage ventrale à une nage dorsale ou réciproquement. Remorque un objet flottant en réalisant un rétropédalage. S'équilibre de manière verticale pendant plus de 15 secondes. Va chercher un mannequin enfant immergé à 1,80 mètre et le remonte à la surface. Observe et conseille un camarade. Fait des liens entre ses compétences en natation et les activités aquatiques et leurs usages dans d'autres sports.</p>

D. Validation du savoir nager et suivi des élèves :

A l'issue des tests de la dernière séance, l'enseignant renseigne :

- la fiche de suivi du groupe-classe (annexe B) et la renvoie à la circonscription.
- La fiche de suivi élève qui est à communiquer aux classes suivantes puis au collège.

Ces deux éléments donnent de la lisibilité au parcours de l'élève dans l'acquisition du Savoir Nager et permet la mise en œuvre de la continuité de ce parcours, notamment au cycle 3 lors du passage en 6^{ème}, année au cours de laquelle les élèves devront valider l'ASSN qui constitue le repère 3 du Savoir Nager.

LE SAVOIR NAGER A L'ECOLE

fiche de suivi ELEVE

(à transmettre au collège en fin de scolarité primaire)

Nom :	Prénom :			
Etablissement	Classe	R1	R2	ASSN
		Validé le :	Validé le :	Validé le :
		Validé le :	Validé le :	Validé le :
		Validé le :	Validé le :	Validé le :
		Validé le :	Validé le :	Validé le :
		Validé le :	Validé le :	Validé le :
		Validé le :	Validé le :	Validé le :

REPÈRE 1 (ex-palier 1)	<p>Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.</p> <p>Effectuer un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis, en moyenne profondeur, amenant à s'immerger en sautant dans l'eau, à se déplacer brièvement sous l'eau (par exemple pour passer sous un obstacle flottant) puis à se laisser flotter un instant avant de regagner le bord.</p>
REPÈRE 2 (ex-palier 2)	<p>Se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis. Par exemple, se déplacer sur 25 m, effectuer un virage, une coulée et une reprise de nage pour gagner le bord.</p> <p>Enchaîner, sans reprise d'appuis, un saut ou un plongeon en grande profondeur, un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé) et un sur-place de 5 à 10 secondes avant de regagner le bord.</p>
ASSN	<p>Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ; - se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle ; - franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre ; - se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres ; - au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ; - faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ; - se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres ; - au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ; - se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ; - se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ. <p>Connaissances et attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ; - connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ; - savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels la maîtrise du savoir-nager est adaptée.

LE SAVOIR NAGER A L'ECOLE

(A remettre à la famille)

NOM et PRENOM : ECOLE et CLASSE :		REPERE 1					
S'immerger et se déplacer sur 15 m en grande profondeur		S'immerger en sautant dans l'eau	Se déplacer brièvement sous l'eau pour passer sous un obstacle flottant	Se laisser flotter un instant	Regagner le bord		
		Prendre un temps de pause pour récupérer de son effort					Enchaîne en grande profondeur les items 2, 3, 4, 5 sans reprise d'appuis
N° d'item	1		2	3	4	5	OUI / NON
Nom de l'enseignant ou du MNS :		Piscine :		Date et signature			

LE SAVOIR NAGER A L'ECOLE

(A remettre à la famille)

NOM et PRENOM : ECOLE et CLASSE :			REPERE 2			
Tâches à réaliser Loin du bord	Sauter en grande profondeur	S'immerger pour passer sous un obstacle flottant	Nager 20 m : 10 m sur le ventre et 10 m sur le dos	Réaliser un sur-place de 10 secondes	s'immerger à nouveau pour passer sous un obstacle flottant	Enchaîne les items 1, 2, 3, 4, 5 sans reprise d'appuis
						
N° d'item	1	2	3	4	5	OUI / NON
Nom de l'enseignant ou du MNS :			Piscine :	Date et signature		

3. LES OUTILS PEDAGOGIQUES

A. L'aménagement des bassins:

L'aménagement du grand bassin est le même de la séance 1 à la séance 11 de façon à ce qu'il constitue un seul et même référent spatial du début à la fin du module. Ponctuellement, les MNS auront toutefois la possibilité de modifier/ajouter/retirer quelques éléments, mais globalement, l'emplacement des entrées, des déplacements, des immersions et des équilibres sera le même.

L'aménagement spécifique du petit bassin est principalement proposé sur les 4/5 premières séances.

B. Le LIVRET DU NAGEUR

Il est constitué de 3 éléments :

- Les fiches « situations d'apprentissage »,
- Les fiches « situations de REFERENCE » et « Feuille de Route »
- Les fiches « Repères du Savoir Nager »

C'est un OUTIL au service du **parcours de l'élève** car l'objectif du projet est de parvenir à fournir aux écoles les éléments d'un « LIVRET DU NAGEUR » **qui suit l'élève sur tout son parcours d'apprentissage de la natation à l'école Primaire.**

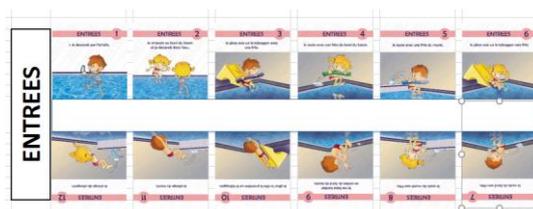
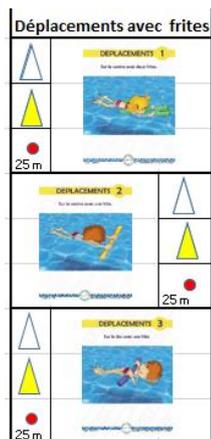
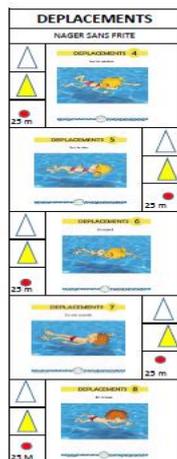
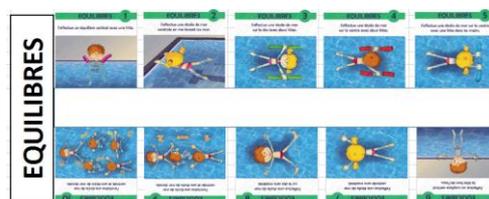
➤ Les fiches « Situations d'apprentissage »:

Elles proposent une progression dans les 4 domaines d'actions : **entrées, déplacements, immersions, équilibres**, pour être conformes aux attendus du « savoir nager » .

Les actions de chaque domaine sont classées et numérotées dans une gradation allant de la plus simple (1), à la plus compliquée (9 à 12).

Tout au long du module, lors du retour en classe, les élèves reviennent sur ce qu'ils ont appris au cours des séances d'apprentissage en pointant (à l'aide d'une perforatrice par exemple) les actions qu'ils savent désormais réaliser.

Les différentes actions sont affichées par thème au format A3 au bord du bassin pour rappel. Elles sont mises également à disposition des enseignants au format A4 pour une exploitation en classe. Elles sont aussi proposées en « vignettes » pour être découpées et collées sur la feuille de route et dans le livret du nageur.

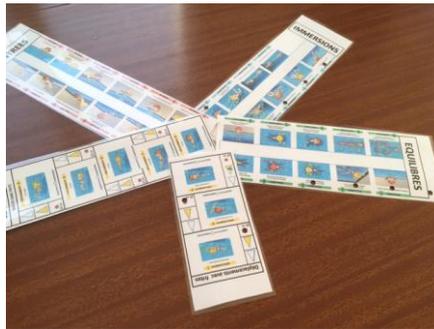


➤ Le carnet de réussite du nageur Cycle 2 et cycle 3:

Les élèves disposent d'un carnet de réussite du nageur qui leur permet de revenir sur ce qu'ils ont appris au cours des séances d'apprentissage et **ce tout au long du module**, soit sur le bord du bassin ou lors du retour en classe.



Ils le renseignent en pointant (à l'aide d'une perforatrice par exemple) les actions qu'ils savent désormais réaliser.



En amont de la situation de référence (SR), (séance n°11), les élèves de cycle 3 ont à **se mettre en projet** afin d'identifier ce qu'ils savent déjà faire, puis les progrès qu'ils ont accompli au terme de chacun des modules d'apprentissage.

Tout l'enjeu, ici, est de les amener à identifier **l'action qu'ils savent le mieux réaliser** et non pas celle qu'ils aiment le mieux faire !

Le rôle de l'enseignant est souvent primordial pour les aider à se positionner dans ce sens .

C. La fiche « Feuille de route » de la situation de REFERENCE pour le cycle 3

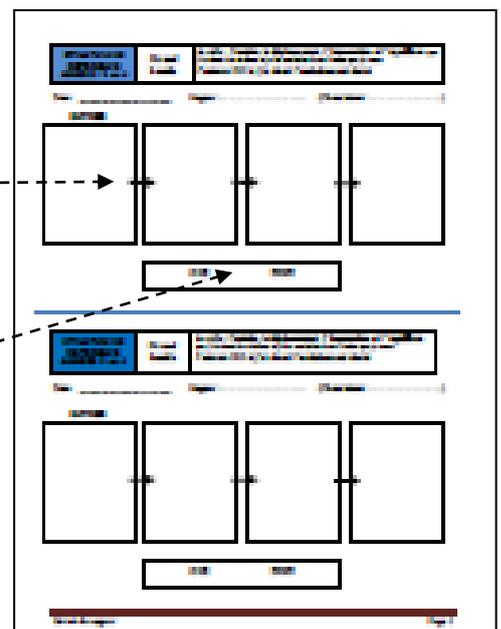
En amont de la situation de référence (SR), (séance n°11), **les élèves de cycle 3** ont à **se mettre en projet** sur un **enchaînement d'actions** à réaliser lors de la situation de référence FINALE.

La fiche servira de **FEUILLE DE ROUTE** au bord du bassin :

Sur cette fiche, après avoir **choisi les actions à réaliser**, les élèves **collent les vignettes** dans l'ordre des actions qu'ils devront réaliser. Les fiches pourront être placées sous pochette plastique pour les protéger de l'eau.

Les actions ou les enchaînements d'actions sont validés si l'élève a réussi au moins 2 fois sur les 3 essais possibles

Au bord du bassin, la **validation** sera réalisée par le binôme en entourant OUI/NON



Le livret du nageur **reste à l'école** et suit l'élève sur sa scolarité primaire (il est remis à l'élève à la fin du CM2).

D. Les fiches « Repères du Savoir Nager »

Elles sont complétées par l'enseignant et remises à la famille quand le test est validé et adjointes au livret du nageur.

LE SAVOIR NAGER A L'ECOLE <i>(A remettre à la famille)</i>						
NOM et PRENOM : ECOLE et CLASSE :		REPERE 1				
S'immerger et se déplacer sur 15 m en grande profondeur		S'immerger en sautant dans l'eau	Se déplacer brièvement sous l'eau pour passer sous un obstacle flottant	Se laisser flotter un instant	Regagner le bord	
						Enchaîne en grande profondeur les items 2, 3, 4, 5 sans reprise d'appuis
Prendre un temps de pause pour récupérer de son effort						
N° d'item	1	2	3	4	5	OUI/NON
Nom de l'enseignant ou du MNS :		Piscine :		Date et signature		

**Transport des élèves des écoles primaires
en direction de la piscine « FOREZ AQUATIC »**

Année scolaire 2017/2018

ECOLE de : (Préciser la Communauté de Communes)	
N° Tél : Mail :	
Période concernée :..... Soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis (<u>raier les jours non concernés</u>) Horaires de présence dans le bassin :..... Classe concernée :.....	
Nombre d'élèves concernés :	
Nombre d'accompagnateurs Maxi prévu:	
<u>Lieu précis de stationnement du car</u> <u>(prise en charge et dépose des élèves)</u>	
Heure de départ de l'école : (A remplir par le transporteur et à communiquer à l'école).	
Heure d'arrivée à la piscine : (20' avant l'accès au bassin)	
Heure de départ de la piscine : (20' maxi après la sortie des bassins)	
Heure de retour à l'école : (A remplir par le transporteur et à communiquer à l'école).	

Cette fiche est à retourner à la
Communauté de communes de Forez Est
« Forez Aquatic »

Tél : 04 77 26 24 54 / mail : forez-aquatic@feursenforez.fr